ART. PREMIER N° AC1907

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N º AC1907

présenté par

Mme Bourouaha et M. Maillot
à l'amendement n° AC|1091 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Au troisième alinéa, substituer les mots « un tiers » par « un septième »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'opposition au projet de holding